

LA LETTRE ÉCO



STRATÉGIES
& ÉTUDES ÉCONOMIQUES

L'édito de la semaine

- « L'attrition est-elle une solution ? »

Le Coin des épargnants

- Le tableau financier de la semaine
- Les marchés en phase avec l'emploi américain
- Un premier semestre boursier paradoxal
- Tesla et le syndrome de la tulipe

Le Coin de la conjoncture

- Les équations de la dette publique en Europe
- L'argent ne fait pas le bonheur mais peut quand-même y contribuer
- Les pays d'Europe de l'Est, des puissances industrielles émergentes
- La Russie toujours résiliente pendant la crise du covid-19

C'est déjà hier

- L'inflation au plus bas
- Production industrielle, avril en enfer
- Les grandes surfaces alimentaires gagnantes du déconfinement

Le Coin des tendances

- Comment réinventer les salons au temps du digital ?
- Les Français pour une couverture sociale universelle
- Les maires au défi

Le Coin des graphiques

- L'immobilier, valeur refuge en sortie de crise sanitaire

Le Coin de l'agenda économique

Le Coin des statistiques



L'EDITO DE LA SEMAINE

« L'attrition est-elle une solution ? »



La crise sanitaire a mis en lumière que, tout comme l'Italie ou l'Espagne, la France est avant tout un pays touristique. Pour s'en convaincre, il suffit de marcher au sein des grandes métropoles ou le long des plages pour constater que l'absence des touristes internationaux crée un grand vide. La fréquentation des musées et des monuments demeure faible, les hôtels peinent à rouvrir, quand les cafés et les restaurants éprouvent des difficultés à remplir leurs salles. Cette situation n'est en rien étonnante pour un pays qui est la première destination touristique mondiale avec plus de 80 millions d'étrangers par an. Si le secteur du tourisme ne représente que près de 9 % du PIB, son poids dans notre économie est bien supérieur en prenant en compte les nombreuses activités qui en dépendent indirectement. Près de trois millions de personnes en vivent. Cette dépendance est mal vécue par de nombreux Français. Elle est souvent perçue comme un mal nécessaire générant des nuisances environnementales. La limitation ou la réduction du tourisme suppose de trouver de nouveaux relais de croissance.

Pour certains, la décroissance serait la solution pour sauver la planète. Moins de touristes, moins d'avions, moins de voitures, moins d'infrastructures, moins de constructions sont des termes tendances. Cette attrition volontaire remet en cause les fondements de l'économie et du social que nous connaissons depuis le début de la révolution industrielle. Face à cette tentation, d'autres prônent la réindustrialisation ou l'industrialisation de la France. Après avoir vu son poids au sein du PIB divisé par près de deux depuis quarante ans, l'industrie peut-elle devenir à nouveau un relais de croissance ? Cela suppose évidemment que des villes acceptent l'implantation d'usines, ce qui est de plus en plus difficile. Cela signifie un recours à des processus de production de haute technologie en recourant aux robots. Cela nécessite également un état d'esprit favorable à l'innovation et au progrès.

Avec la crise de la Covid-19, la société française et ses dirigeants sont traversés par d'importantes contradictions. L'impératif environnemental se heurte à la nécessité de sauver des emplois et des filières clefs comme celle de l'automobile et de l'aéronautique. La recherche du bien-être individuel semble à tort s'opposer à celle du retour de la croissance. L'économie, la science, la recherche ne sont pas les ennemis de l'environnement. Depuis la fin du XVIII^e, elles ont permis une amélioration sans précédent des conditions de vie avec un allongement inimaginable de l'espérance de vie et l'éradication de nombreuses maladies. Les progrès agricoles depuis 1945 ont permis de nourrir un nombre croissant de populations sur tous les continents. A rebours de la décroissance et du malthusianisme, le véritable défi des prochaines années n'est-il pas de permettre à la science de trouver les solutions pour endiguer le réchauffement climatique, limiter les nuisances environnementales et lutter contre la pauvreté ?

Philippe Crevel



LE COIN DES ÉPARGNANTS

Le tableau financier de la semaine

	Résultats 3 juillet 2020	Évolution Sur 5 jours	Résultats 31 déc. 2019
CAC 40	5 007,14	+1,99 %	5 978,06
Dow Jones	25 827,36	+0,90 %	28 538,44
Nasdaq	10 207,63	+3,38 %	8 972,60
Dax Allemand	12 528,18	+3,63 %	13 249,01
Footsie	6 157,30	-0,03 %	7 542,44
Euro Stoxx 50	3 294,38	+2,82 %	3 745,15
Nikkei 225	22 293,68	-0,97 %	23 656,62
Shanghai Composite	3 125,25	+3,75 %	3 050,12
Taux de l'OAT France à 10 ans (18 heures)	-0,116 %	+0,011 pt	0,121 %
Taux du Bund allemand à 10 ans (18 heures)	-0,435 %	+0,046 pt	-0,188 %
Taux du Trésor US à 10 ans (18 heures)	0,669 %	+0,028 pt	1,921 %
Cours de l'euro / dollar (18 heures)	1,1243	+0,24 %	1,1224
Cours de l'once d'or en dollars (18 heures)	1 774,310	+0,26 %	1 520,662
Cours du baril de pétrole Brent en dollars (18 heures)	42,760	+5,16 %	66,300

Les marchés en phase avec l'emploi américain

L'économie américaine a encore prouvé sa grande flexibilité avec la publication des résultats de l'emploi du mois de juin.



Avec le déconfinement et notamment la réouverture des bars, restaurants et commerces, l'économie américaine a créé 4,8 millions d'emplois en juin. Ce nombre de créations constitue un record pour les Etats-Unis. Le taux de chômage est ainsi passé de 13,3 à 11,1 % de mai à juin.

Les marchés actions ont réagi favorablement avec un nouveau record pour l'indice des valeurs technologiques, le Nasdaq. Il convient de souligner que l'indice chinois « Shanghai Composite » est revenu au-dessus de son niveau du 31 décembre 2019.

Un premier semestre boursier paradoxal

Après avoir atteint des sommets à la fin de l'année 2019, les marchés financiers ont subi une forte correction en mars avant de se reprendre et de limiter les pertes. Le Nasdaq qui rassemble les plus importantes valeurs technologiques est à son plus haut, symbolisant le caractère incontournable du digital avec la crise. Sur les douze derniers mois, le Nasdaq a augmenté de plus de 25 %. Le Dow Jones a, en partie, compensé les pertes du mois de mars. Il demeure néanmoins en recul de près de 10 % par rapport à son niveau du 31 décembre dernier. Les valeurs traditionnelles liées à l'automobile et aux transports aériens sont au cœur de la tourmente. Le CAC 40 a connu les montagnes russes durant le printemps en accusant une perte de 35 % avant de remonter. L'indice parisien cède 17 % sur le premier semestre tout en ayant connu une hausse de 12 % au deuxième trimestre avec un gain de 5,12 % en juin. Depuis le 1^{er} janvier, l'indice parisien enregistre néanmoins une perte de 17,43 %. Mis en parallèle avec la contraction éventuelle du PIB, environ 11 points, la baisse du cours des actions apparaît modérée. Les investisseurs anticipent les effets des plans de relance. Par ailleurs, compte tenu des volumes des liquidités sur le marché et de la pénurie de titres obligataires du cœur de l'Europe avec les rachats des banques centrales, ils sont contraints d'arbitrer en faveur des actions des entreprises les mieux notées

Tesla et le syndrome de la tulipe

À la fin des années 1990, les entreprises de la Net-économie ont connu des valorisations sans lien avec leurs résultats. Les investisseurs, de peur de rater le coche, prenaient des actions dans toutes les start-ups. Les cours ont connu une hausse déraisonnable qui a amené l'éclatement de la bulle Internet. Le CAC 40 a ainsi atteint son record historique le 4 septembre 2000 à 6 944,77 points. Cet engouement rappelait celui des bulbes de tulipe en 1637.

La première grande crise spéculative des temps modernes est, en effet, liée à la tulipe, dans le nord des Provinces-Unies (les Pays-Bas d'aujourd'hui) qui connaissaient alors, grâce à leurs activités commerciales, à la liberté de culte et d'opinion, une réelle prospérité. La tulipe qui est cultivée dans l'Empire Ottoman est importée aux Pays-Bas par Charles de l'Ecluse. Les Néerlandais s'amourachèrent de cette fleur et en particulier celle qui avait des pétales tigrés. Ces dernières étaient plus difficiles à cultiver car elles devaient être, au préalable, contaminées par un virus. La production traditionnelle de tulipes s'étalait sur près de 10 mois, les plantations se déroulant à l'automne quand la cueillette s'effectuait entre juin et septembre. Les Néerlandais friands de tulipes achetaient à terme, par exemple au mois de juillet pour la recevoir au mois de juin de l'année suivante. Ces contrats à terme donnèrent lieu à la création de nouveaux produits financiers, les options et les dérivés. Ainsi, un Néerlandais achetait un bulbe de tulipe à un prix de 100 au mois de juillet sachant qu'il pourrait le revendre, 200, un an



plus tard. Il était également possible d'acheter des parts de bulbe comme aujourd'hui il est possible d'acquérir des parts d'actions. Les producteurs, face à une demande croissante, ont augmenté rapidement les prix. Cette envolée des tarifs était facilitée par l'enrichissement évoqué ci-dessus. L'arrivée de l'or des Indes générait une forte inflation qui rendait difficile l'appréciation de la valeur des biens. En quelques années, le prix du bulbe fut multiplié par plus de 30. En 1635, 40 bulbes valaient 100 000 florins de l'époque soit environ 25 000 euros d'aujourd'hui. La multiplication des options aboutit à des commandes de bulbes sans commune mesure avec la demande réelle d'autant plus que l'envolée des prix limitait le nombre d'acheteurs potentiels. En 1637, un mouvement de correction s'opéra avec une chute des prix. De nombreux acheteurs de contrats et d'options durent acquérir à vil prix les tulipes sans pouvoir les revendre, ce qui entraîna de nombreuses faillites.

Après la tulipe, d'autres spéculations animèrent les marchés. Le percement de canaux tout comme la constitution des réseaux ferrés furent à l'origine de mouvements haussiers qui se conclurent par de retentissants krachs. Après les tulipes, le chemin de fer et Internet, pourrions-nous assister à la naissance d'une bulle verte ? Les investisseurs misent actuellement sur les entreprises qui participent directement ou indirectement à la transition énergétique. Cette allocation de capitaux peut accélérer cette dernière d'autant plus qu'ils se feront plus rares au profit des anciennes gloires de l'ancien monde. En revanche, comme dans tout phénomène spéculatif, des déconvenues sont à attendre. L'entreprise Tesla est devenue le porte-drapeau de cette nouvelle vague. Dix ans après sa cotation, la firme américaine de voitures électriques est devenue le constructeur automobile le plus cher du monde. Avec 207 milliards de dollars (184 milliards d'euros), la capitalisation boursière de l'entreprise californienne est supérieure à celle de Toyota tout en produisant vingt fois moins de voitures. Tesla a accumulé pendant des années des pertes quand Toyota peut se glorifier d'être un champion de la rentabilité.

Malgré la crise sanitaire, depuis le début de l'année, la valeur de l'entreprise Tesla a été multipliée par trois, et par cinq en un an. La valorisation de Tesla est déconnectée de celle de ses concurrents. Son modèle économique est plus proche des GAFAs. Les investisseurs parient que Tesla occupera dans l'automobile le même rôle qu'Amazon dans la distribution. Ils estiment que l'entreprise a dix ans d'avance par rapport à ses homologues et qu'elle est en mesure de créer un choc systémique dans le secteur de l'automobile.

LE COIN DE LA CONJONCTURE

Les équations de la dette publique en Europe

Le déficit budgétaire est passé en quelques mois de -0,5 à -9 % du PIB au sein de la zone euro. Lors de la crise des subprimes, le déficit s'était élevé en 2009 et 2010 à -6 % du PIB. La dette publique pour la zone euro devrait atteindre 105 % du PIB à la fin de l'année contre 85 % fin 2019, soit une hausse de 20 points de PIB. Entre 2007 et 2015, elle avait progressé de près de 30 points.

Le risque avec des niveaux élevés d'endettement est l'effet boule de neige, les déficits s'ajoutant aux tombées de capital à financer. La solvabilité des États dépend du solde budgétaire primaire (avant paiement des intérêts) du poids de la dette, du taux d'intérêt et de la croissance. Plus l'endettement est élevé, plus l'excédent budgétaire primaire



doit l'être aussi. Toute hausse des taux conduit à accroître l'excédent budgétaire primaire. En 2019, la zone euro dégagait un excédent budgétaire primaire positif de 1 point de PIB. La France faisait exception en ayant toujours un déficit primaire.

Echaudés par la crise de 2008, les gouvernements ne se hasarderont pas à dégager rapidement des excédents primaires. Ils craignent, en partie à raison, qu'en diminuant la croissance, une politique d'austérité avec une baisse des dépenses publiques et une hausse des impôts, provoque également une crise des dettes publiques.

En refusant d'assainir les comptes publics, les gouvernements risquent d'alimenter les rumeurs de défauts de paiement, conduisant les investisseurs à augmenter les taux d'intérêt. Cette hausse pourrait entraîner une crise des dettes publiques.

La seule voie de sortie positive est un rebond fort et durable de la croissance permettant d'atténuer le niveau de l'endettement. Elle suppose que les plans de soutien puissent générer un cycle d'expansion. À défaut de croissance, la Banque centrale européenne est obligée de maintenir ses taux bas et de réaliser de rachats d'obligation sur une longue période. Depuis 2015, la part de la dette publique de la zone euro détenue par la BCE est passée de 2 à 30 % du PIB. Ce processus est amené à se poursuivre. En 2020, la hausse de la dette publique non détenue par la BCE en pourcentage du PIB provient seulement de la baisse du PIB.

Avec les rachats de titres publics, la BCE réduit la proportion de titres sans risque sur le marché, conduisant ainsi à la baisse des taux, d'autant plus que l'aversion aux risques des investisseurs reste élevée. Il en résulte que la hausse de l'endettement public n'aura pas d'effet sur les taux d'intérêt à long terme, en particulier sur ceux des pays du cœur de la zone euro.

La contrepartie des rachats massifs d'obligations par la banque centrale est l'augmentation de la détention de monnaie par les autres agents. En vendant les obligations, les banques enregistrent, en effet, depuis 2015 une forte hausse de leurs réserves à la BCE, réserves sur lesquelles elles perdent 0,5 % par an. Leurs réserves sont passées de 300 à 2400 milliards d'euros de 2015 à 2020. Les autres agents économiques, entreprises et ménages, par ricochet disposent également d'encaisses monétaires croissantes. Les dépôts à vue des ménages français sont passés de 200 à 430 milliards d'euros de 2008 à 2020. Comme la demande de monnaie n'augmente pas à due concurrence de l'offre, les agents économiques l'utilisent pour l'acquisition d'actifs, immobiliers ou mobiliers (actions). Au sein de la zone euro, le prix des logements a augmenté de plus de 65 % en vingt ans. Dans certains États, comme la France, les prix ont plus que doublé. La valorisation des actions est également en hausse, les investisseurs à la recherche de rendement n'ayant pas d'autres options.

L'argent ne fait pas le bonheur mais peut quand-même y contribuer

Depuis l'irruption de la crise sanitaire, près de quatre Français sur cinq souhaitent ralentir leur rythme de vie (enquête Crédoc – mai 2020). Que ce soit à travers les réponses apportées à de multiples enquêtes ou par leurs votes, les Français mettent en avant comme éléments fondateurs du bonheur, la protection de l'environnement, les loisirs, la liberté, la nourriture, l'air pur, la randonnée et le vélo. Les notions de « bien-être », de « calme », de « zénitude » apparaissent désormais comme des priorités. Si l'argent reste un élément déterminant du bonheur, en revanche, la notion de promotion sociale et celle de réussite professionnelle disparaissent du vocabulaire des Français.



Si la promotion sociale n'est pas une valeur porteuse, la question du niveau de vie l'est bien plus. Avec la crise du coronavirus, la question de la revalorisation de certains emplois pénibles ou faiblement rémunérés se pose avec acuité. Les termes « professions invisibles », « l'armée des ombres », « les salariés au front » et « les salariés à l'arrière » ont été avancées pour souligner à tort ou à raison un pays à plusieurs vitesses et segmenté. L'idée sous-jacente est qu'une partie de la population est tout à la fois mal considérée et sous-payée au regard de la dureté de son travail et de l'exposition potentielle au virus. Il a été ainsi avancé que les invisibles avaient tenu la France quand les cadres étaient à l'arrière en télétravail. Ces propos sont l'expression d'un réel malaise qui traverse le pays. Une enquête du Crédoc du mois de juin souligne que ce débat n'est pas sans conséquence sur l'appréciation du niveau des rémunérations. Ainsi, les Français estiment qu'il faudrait augmenter les caissiers de 271 euros par mois et baisser les salaires des cadres de 415 euros. Cela reviendrait à relever la rémunération des premiers de 21 % et de baisser celle des seconds de 10 %. Les Français voudraient que le rapport entre le salaire d'un caissier et d'un cadre passe de 3,2 à 2,4. Cette volonté de réduire les écarts de salaire est une constante en France. Sur ce sujet, en 1998, le Crédoc avait réalisé la même enquête qui avait induit le même résultat. Il convient de noter que les Français, en vingt ans, évaluent mieux le niveau des rémunérations. La question d'une meilleure rémunération de certains emplois concerne en premier lieu les femmes. Elles sont surreprésentées dans le personnel soignant (88 % des soignants et des infirmiers et 93 % du personnel des EHPAD). Les caissiers de magasin sont à 88 % des caissières et 94 % des aides à domicile sont des femmes.

Dans cette période de déconfinement, l'épargne demeure une priorité pour les Français. La crise sanitaire a renforcé les tendances à la frugalité déjà présentes depuis de nombreux mois. Selon l'OFCE, les ménages ne veulent pas consommer la totalité de la poche d'épargne de précaution constituée depuis le mois de mars et qui s'élève à 75 milliards d'euros même s'ils veulent en utiliser une partie pour améliorer le quotidien de leurs vacances. Par ailleurs, la crise de la Covid-19, selon une étude récente du Crédoc (Consommer plus sobre, une tendance que la crise de la Covid-19 pourrait amplifier – étude juin 2020) a conforté les Français dans l'idée de lutter contre le gaspillage. Dans le prolongement des habitudes prises lors du confinement, ils souhaitent réduire les achats de viande au profit des légumes et fruits issus des filières écologiques. Le concept de consommation locale et équitable est celui qui a le plus progressé au niveau des intentions relevées par le Crédoc. En avril, durant le confinement, 75 % de consommateurs indiquaient avoir placé l'origine de la production en tête des priorités. Ce taux n'était que de 54 % en 2008. Le fait que le produit soit issu de circuits courts est un atout pour 76 % de consommateurs.

De plus en plus de Français se déclarent favorables à l'acquisition d'objets d'occasion. Ils sont également une majorité à estimer que la course à l'innovation n'a aucun intérêt. Toujours selon le Crédoc, la proportion de consommateurs jugeant l'usage d'un bien ou d'un service plus important que sa possession est passée de 65 % en 2010 à 76 % en 2019. Cette allégation doit toutefois être relativisée. À la sortie du confinement, la demande en biens technologiques et notamment téléphoniques a connu une très forte croissance. Il en a été de même pour les chaînes d'habillement qui jouent sur les effets de mode (Zara, H&M, etc.). Pour autant, pour le Crédoc, seulement 16 % des Français prendraient du plaisir en réalisant des achats contre 18 % en 2019. 48 % des sondés déclarent que les achats sont réalisés autant par nécessité que par plaisir.



Les pays d'Europe de l'Est, des puissances industrielles émergentes

Depuis la chute du Rideau de fer, l'Europe centrale s'est imposée comme une zone industrielle de premier ordre. Elle joue au sein de l'Union européenne et en particulier pour l'Allemagne, le même rôle que le Vietnam, le Laos ou le Cambodge pour la Chine. En Amérique du Nord, une situation comparable existe avec le Mexique vis-à-vis des États-Unis. La République tchèque, la Slovaquie, la Slovénie, la Roumanie, la Hongrie ont ainsi bénéficié de flux importants d'investissements d'origine étrangère.

Pour des raisons liées au coût du travail, les entreprises d'Europe de l'Ouest ont tendance à externaliser une partie de leur production en Europe de l'Est. Le montant des salaires et des charges est un facteur qui s'est estompé au fil du temps du fait du rattrapage opéré ces dernières années par rapport à la moyenne de l'Union. Les pays d'Europe de l'Est ont réussi à capter une part croissante de la valeur ajoutée grâce à des efforts de formation du personnel, au progrès de la R&D et de la mise en œuvre d'une fiscalité attractive. Ces pays ont également bénéficié de fonds européens permettant de financer l'équipement nécessaire (robotisation, infrastructures) et donc la montée en gamme de l'industrie de la région. Cette industrialisation de l'Est repose, par ailleurs, sur des traditions bien ancrées. La Tchéquie a une longue histoire industrielle tout comme la Hongrie ou la Pologne. Grâce à cet effort industriel, le niveau de vie a fortement augmenté. Dans la région de Prague, le pouvoir d'achat des ménages figure désormais parmi les plus élevés d'Europe.

Le poids de l'industrie dans les pays d'Europe de l'Est est plus élevé que dans le reste de l'Union européenne. Cette réussite n'est pas sans poser quelques problèmes. Le coût environnemental n'est pas à négliger même si certains États dont la République tchèque essaient de limiter le recours aux énergies fossiles. La dépendance à l'automobile constitue également un danger. À partir de septembre 2018, la transformation liée aux normes environnementales en vigueur dans l'Union européenne a enrayé la dynamique de croissance de la demande. La crise économique liée à la pandémie de Covid-19 est durement ressentie en Europe centrale en raison notamment de l'accentuation de la crise du secteur de l'automobile. De nombreux reports d'investissements ont déjà été décidés. Les pays d'Europe de l'Est dépendent de donneurs d'ordre se trouvant essentiellement à l'Ouest à qui il est demandé de rapatrier leur production. Plusieurs pays d'Europe de l'Est essaient de se positionner sur la voiture électrique et en particulier sur les batteries. Ainsi, la Slovaquie devrait héberger une des plus grandes usines de fabrication de batteries d'Europe.

Si la crise est violente, la situation des États d'Europe centrale apparaît plus forte qu'en 2008. Le taux de chômage y était très faible avant la survenue de l'épidémie ; l'état des finances publiques était également satisfaisant. Ces États disposent d'usines relativement neuves et productives, incontournables pour les producteurs européens. La montée en gamme des productions les a incités à intégrer des techniques élaborées qui ne sont que faiblement maîtrisées dans les pays d'Europe de l'Ouest, rendant la relocalisation difficile et coûteuse. La présence de plusieurs constructeurs automobiles dans des pays relativement petits crée des effets d'agglomération. Il y a un avantage à rester en Europe centrale, car la filière automobile y dispose d'une taille suffisamment importante pour lui permettre de mutualiser une partie des coûts et des investissements.



L'Europe centrale pourrait, en outre, bénéficier du rapatriement de certaines productions actuellement localisées en Chine ou au sein des pays émergents d'Asie. Cette relocalisation a toutefois certaines limites. Les pays d'Europe de l'Est sont confrontés à une baisse de leur population active. Des marges de manœuvre existent en Pologne et en Roumanie avec un transfert des populations agricoles vers l'industrie. Le marché du travail reste petit, avec en tout neuf millions d'emplois industriels. Le recours à l'immigration est de plus en plus difficile avec des États fermant leurs frontières. La Chine pourrait être incitée à s'implanter dans ces pays afin d'échapper aux mesures protectionnistes tout en conservant le contrôle de la production. Ces dernières années, elle a accru ses investissements dans l'Est de l'Europe dans le cadre de son projet de « nouvelles routes de la soie ». La Chine fournit déjà une proportion significative des intrants de l'industrie de plusieurs des pays d'Europe centrale, ce qui témoigne de cette complémentarité.

Depuis vingt ans, le succès de l'Allemagne est lié aux relations qu'entretiennent les entreprises industrielles germaniques avec les pays d'Europe centrale. Les importations de biens intermédiaires sont extrêmement importantes permettant des économies sur les coûts de production. L'Allemagne importe deux fois plus de biens intermédiaires que la France, preuve étant qu'elle joue la complémentarité avec des pays à coûts plus faibles. L'Europe de l'Est doit faire face à un paradoxe. Son positionnement industriel lui permet de rattraper son retard avec le reste de l'Union européenne mais la baisse de la population avec des taux de natalité extrêmement faibles menace son économie. Les tentations protectionnistes et antieuropéennes, de plus en plus vivaces, constituent un autre risque pour l'essor de cette région charnière à proximité de la Russie et de l'Asie.

La Russie toujours résiliente pendant la crise du covid-19

La Russie a célébré, avec un peu de retard, mais avec faste, le 75^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Comme le reste de l'Europe, le pays est confronté à la crise de la Coronavirus. Il est le troisième pays avec le plus de contaminations signalées dans le monde, derrière le Brésil et les États-Unis, mais avec un nombre de décès faible. Plus de 630 000 cas ont été comptabilisés au 30 juin 2020 avec plus de 9 000 décès. Moscou est la ville la plus touchée de Russie avec plus de la moitié des morts. Les autorités expliquent le nombre élevé de cas par une politique systématique de dépistage, soit plus de 12 millions tests effectués depuis le début de l'épidémie. Depuis le 11 mai, comme en France, les autorités ont encouragé à la reprise des activités économiques.

Depuis le milieu du mois de mars, l'économie russe a dû non seulement faire face à la crise générée par la Covid-19 mais aussi aux conséquences financières de la baisse des cours du pétrole. La baisse des prix du pétrole a été de -37,5 % sur les quatre premiers mois de 2020 par rapport à la même période en 2019. La mise en place de l'accord OPEP+ d'avril dernier prévoyant une réduction de la production de -20 % pèsera sur les investissements des entreprises. Les recettes tirées du pétrole pourraient baisser de plus de 20 % sur l'ensemble de l'année.

Le PIB de la Russie pourrait baisser de -5 % en 2020 et le solde budgétaire qui était jusqu'à maintenant positif pour devrait atteindre -5 % du PIB. La demande intérieure pourrait se contracter de plus de 5 % en 2020, contre une hausse de +2,8% en 2019 sous l'effet d'une baisse de la consommation des ménages et des investissements privés. La contraction des exportations, induite par la baisse des échanges commerciaux mondiaux et la diminution de la production de pétrole, ne serait pas compensée par la baisse des importations provoquée par la contraction de la demande



intérieure. L'inflation devrait se situer autour de 4 % cette année. Pour 2021, le rebond serait mesuré, +3,5 % du PIB selon le FMI.

La réorientation de l'économie russe

Comme les gouvernements occidentaux, les autorités russes entendent utiliser la crise pour accélérer la réorientation de l'économie avec, à la clef, une diminution du secteur pétrolier.

Pour soutenir l'activité, le gouvernement et la banque centrale de Russie ont pris depuis le mois de mars des mesures portant sur 2 points de PIB. Les autorités russes souhaitent profiter de la crise actuelle pour réduire la dépendance du pays au pétrole et au gaz. Le plan présenté par les autorités comporte un volet en faveur des PME et des investissements notamment dans les infrastructures via des partenariats public-privé. Les PME pourront retarder de six mois le paiement des charges sociales et patronales, des loyers, et des remboursements de crédit. Elles bénéficieront d'une baisse du taux des cotisations sociales, de -15 % à -30%, et accéderont à des prêts à des taux préférentiels pour assurer le paiement des salaires de leurs employés.

Les versements des dividendes seront également retardés pour une durée de six mois. Les entrepreneurs individuels pourront reporter le remboursement de leur dette à la fin de l'année. Les salariés au chômage et ceux qui ont été malades recevront le salaire minimum jusqu'à la fin de l'année. Ils pourront différer le paiement de leurs prêts (hypothécaires ou non).

Les autorités souhaitent également réduire les importations. L'accent est mis sur le tourisme intérieur et sur l'innovation technologique. Le financement du plan n'a pas été encore mentionné. Un débat s'est ouvert sur l'utilisation des ressources du Fonds souverain doté d'au moins 130 milliards d'euros. Le Gouvernement a, par ailleurs, retardé les paiements des taxes (hormis la TVA) de six mois pour les secteurs les plus vulnérables : transport, culture, loisirs, tourisme, commerce de gros et de détail. La banque centrale devrait abaisser à 5 % son taux directeur, le taux le plus bas depuis la chute de l'URSS.

Avant crise, des fondamentaux macroéconomiques solides

Depuis la crise de 2014-15, l'économie russe s'est consolidée. La dépendance des finances publiques aux revenus du pétrole s'est réduite, les réserves de change ont presque retrouvé leur niveau d'avant la crise et le secteur bancaire bien que toujours fragile s'est renforcé. Le taux de pauvreté est identique à celui de la France (13,5 %).

Le solde des administrations publiques (États, régimes sociaux et collectivités locales) est de 1,9 %. Les revenus issus du pétrole et du gaz ne représentaient que 39 % des revenus totaux en 2019 contre plus de 50 % en 2013. Le déficit hors pétrole et gaz s'est élevé à seulement 5,4 % du PIB alors qu'il s'établissait à 9,4 % du PIB en 2013. Cette réduction est liée à l'augmentation de la TVA.

La dette publique russe est faible ; elle s'élevait en 2019 à 14,7 % du PIB. Le paiement des intérêts ne représentait que 2,1 % des revenus du Gouvernement. Fin 2019, la dette était encore détenue à près de 67 % par les résidents, bien que la part détenue par les investisseurs étrangers ait augmenté de 10 points de pourcentage en 2019, ce qui reflète la bonne résistance de l'économie russe aux sanctions internationales et des rendements avantageux. Par ailleurs, la part de la dette du Gouvernement libellée en devises ne constituait que 21,5 % de la dette russe. Les besoins de financement en dollars du Gouvernement sont très largement couverts par le fonds souverain (National Wealth Fund) dont la valeur a atteint 168 milliards de dollars à la fin du mois d'avril 2020. L'objectif du



Gouvernement est d'utiliser ce fonds, à la fois pour faire face à un éventuel choc négatif sur les prix internationaux du pétrole et pour financer les dépenses structurelles de l'économie dès que le fonds dépasse 7 % du PIB. Le fonds est mis à contribution pour financer les dépenses sociales liées à la crise sanitaire.

Malgré la baisse du cours du pétrole, la Russie arrive à dégager un excédent commercial. Si les sanctions commerciales instituées après l'affaire de Crimée entravent les échanges avec l'Ouest, le pays a réussi à développer ses relations avec les pays émergents, la Chine, l'Inde mais aussi les pays d'Amérique latine.

La Russie est toujours confrontée à un réel besoin de modernisation de ses infrastructures et de diversification de son économie. Elle attend des avancées sur la question des sanctions mais pour le moment le dossier avance à vitesse d'escargot.

C'ETAIT DÉJÀ HIER

L'inflation au plus bas

Au mois de juin, sur un an, les prix à la consommation augmenteraient, selon l'INSEE de +0,1%, après +0,4 % le mois précédent. Cette baisse de l'inflation résulterait d'un ralentissement des prix des services et de l'alimentation et d'un recul accentué de ceux des produits manufacturés.

Sur un mois, les prix à la consommation auraient baissé de -0,1%, après +0,1 % le mois précédent. Les prix de l'alimentation se replieraient nettement, ceux des services et du tabac ralentiraient et ceux des produits manufacturés baisseraient davantage. En revanche, les prix de l'énergie rebondiraient, après quatre mois consécutifs de forte baisse.

Sur un an, l'indice des prix à la consommation harmonisé ralentirait à +0,1 %, après +0,4 % en mai. Sur un mois, il se replierait de 0,1 %, après +0,2 % le mois précédent.

Production industrielle, avril en enfer

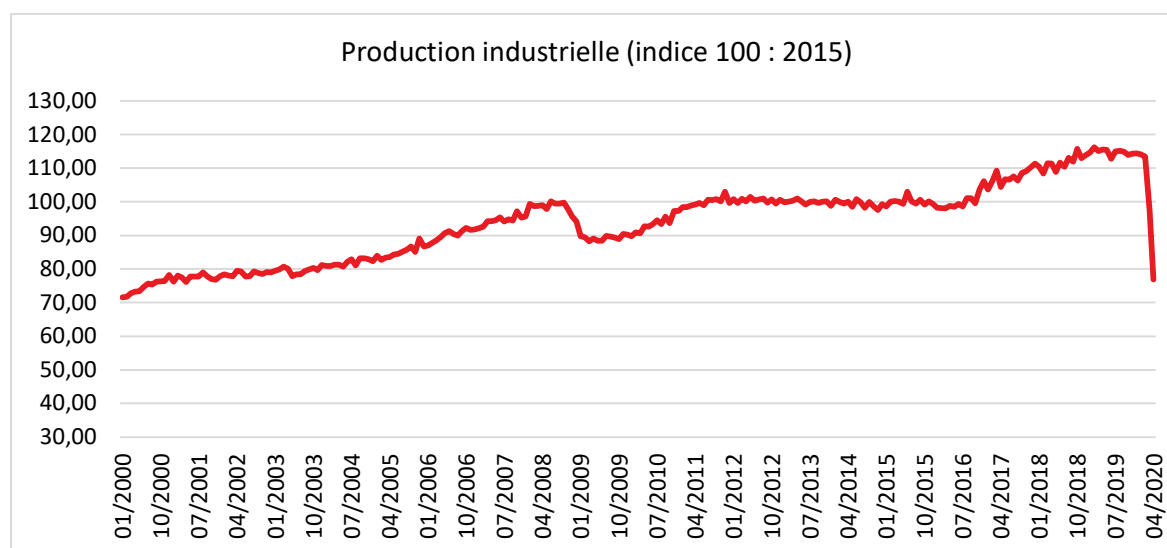
Durant le mois d'avril totalement confiné, la production industrielle française a connu une baisse de son chiffre d'affaires sans précédent. La baisse a été de -21,1% après une chute de -14% en mars. Pour la seule industrie manufacturière, la contraction est de -22,9% en avril faisant suite à un repli de -17,1% en mars. Par rapport à février (dernier mois avant le début du confinement), le chiffre d'affaires baisse de -36,1% dans l'industrie manufacturière et de -32,2% dans l'ensemble de l'industrie. Le chiffre d'affaires à l'exportation chute également (-31,3 % en avril après -15,5 % en mars).

Tous les secteurs ont été touchés en avril. Parmi ceux dont les baisses de chiffres d'affaires sont les plus faibles figurent, l'industrie agricole et alimentaire (-9,3 %) la chimie (-11,6 %) et la pharmacie (-12,2 %). Le chiffre d'affaires chute lourdement dans les matériels de transport (-53,7 % après -33,7 %) et particulièrement dans l'industrie automobile (-67,8 % après -39,6 %). Il diminue de 22 % pour les biens d'équipement (après -16,8 %) avec une baisse plus prononcée dans les équipements électriques (-26,4 %). Le chiffre d'affaires s'est effondré également dans la cokéfaction et raffinage (-43,9 % après -24,3 %).



Par rapport à février, la baisse est considérable dans l'industrie automobile (-80,6 %). La chute est également très lourde dans les équipements électriques (-43,8 %), dans la métallurgie et produits métalliques (-42,2 %), dans le caoutchouc, plastique et minéraux non métalliques (-44,9 %) et dans le textile, habillement, cuir et chaussure (-48,4 %). La contraction est importante mais moindre dans les produits informatiques, électroniques et optiques (-23,9 %), la chimie (-17,7 %), les industries agro-alimentaires (-12,9 %) et les industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution (-13,8 %). La baisse est plus réduite encore dans la pharmacie (-1,6 %).

Le chiffre d'affaires des trois derniers mois est en forte baisse, par rapport aux mêmes mois de l'année 2019, dans l'industrie manufacturière (-19,0 %) comme dans l'ensemble de l'industrie (-17,0 %).



Cercle de l'Épargne - données INSEE

Les grandes surfaces alimentaires gagnantes du déconfinement

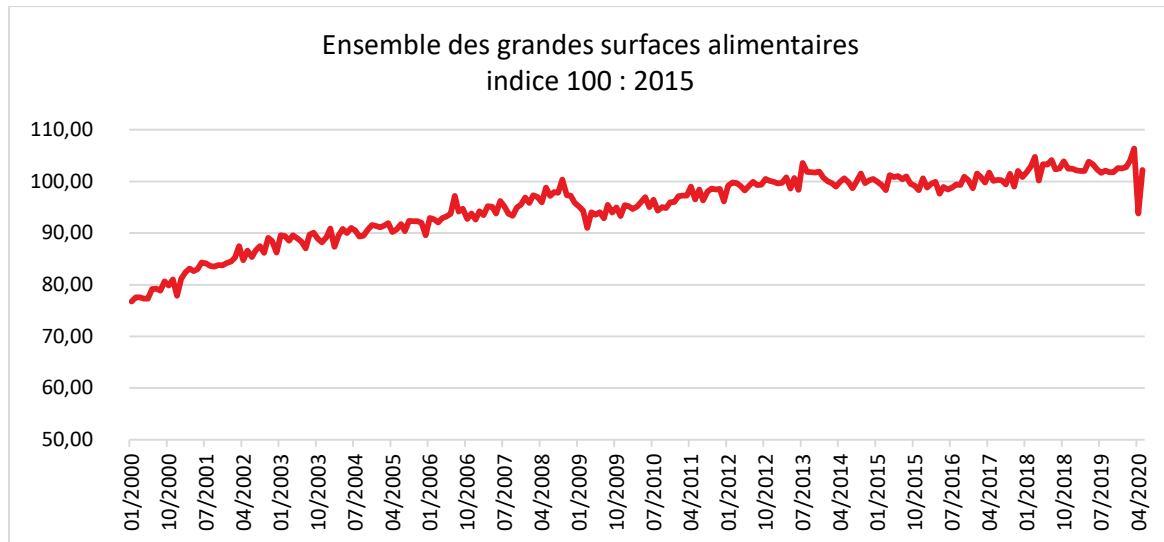
Au mois de mai, le chiffre d'affaires des grandes surfaces alimentaires a connu une hausse de +9,1 % après -11,9 % en avril. Le déconfinement intervenu à partir du 11 mai explique cette augmentation. Si la vente de produits alimentaires n'a progressé que de +1,9 % après les fortes variations des mois précédents liées aux comportements de stockage (+11,4 % en mars puis -7,7 % en avril, les produits non-alimentaires enregistrent une augmentation de 14,3 % après -1 % en avril. Avec la fin des restrictions de circulation, la vente de carburant connaît une progression de +75,0 % après -54,6 % en avril. Elle demeure néanmoins faible par rapport au mois de février.

Les hypermarchés sont ceux qui connaissent la plus forte hausse de leur chiffre d'affaires en mai (+11,4 % après -12,4 %). La hausse est plus mesurée pour les supermarchés (+3,3 % après -11,1 % en avril).

Au cours des trois derniers mois (mars à mai), le chiffre d'affaires des grandes surfaces alimentaires est néanmoins en léger repli (-2,2 %) par rapport à celui des trois mois précédents. Sur cette période, les ventes augmentent fortement dans les produits alimentaires (+7,6 %) et plus modérément dans les produits non alimentaires (+2,3 %). À l'inverse, elles chutent pour ce qui est des carburants (-52,3 %). Le chiffre d'affaires augmente dans les supermarchés (+2,8 %) tandis que celui des hypermarchés diminue (-6,2 %).



En rythme annuel, le chiffre d'affaires des supermarchés est en hausse (+3,3 %) tandis que celui des hypermarchés diminue nettement (-7,5 %), ces derniers ayant été plus touchés par le confinement. Situés dans des grands centres commerciaux, ils ont pâti des interdictions d'ouverture. Les ménages ont, par ailleurs, privilégié les surfaces de vente à proximité de leur domicile.



Cercle de l'Épargne - INSEE

LE COIN DES TENDANCES

Comment réinventer les salons au temps du digital ?

Les plateformes de vente digitales comme eBay, Amazon ou le Bon Coin supplantent de plus en plus les traditionnelles foires et salons qui depuis le Moyen-Âge rythmaient la vie économique de nombreuses et régions. Ce secteur, à la santé fragile, est contraint de se remettre en question d'autant plus que la crise de la Covid-19 a entraîné l'annulation de très nombreux salons.

L'existence des foires est mentionnée, en France, dès le Ve siècle. Il est fort probable qu'un certain nombre d'entre-elles existaient sous l'Empire Romain. Une des plus anciennes est celle de Troyes. Cette ville gallo-romaine qui portait alors le nom d'Augustobona était située sur la célèbre voie romaine Agrippa, qui reliait Milan à Boulogne. Augustobona était un lieu de rencontres et d'échanges importants pour les voyageurs européens.

Si au Moyen-Âge, le système politique s'effrite, les échanges n'en demeurent pas moins importants. Aux XIIe et XIIIe siècles, les foires de Champagne figurent parmi les plus importantes. Les commerçants vendaient des laines flamandes, anglaises, ou espagnoles, des soieries, des cuirs, des fourrures, des épices, des bois précieux et de l'orfèvrerie. En marge des foires commerciales, des forains proposaient des spectacles. Des baladins, des jongleurs, des comédiens, des saltimbanques divertissaient les marchands et les clients. Il est à souligner que le mot « saltimbanque » a la même origine que celui de « banquier ».



A partir du XIII^e siècle, les foires agricoles ont également joué un grand rôle dans l'animation des territoires. Ainsi, depuis 1484, aux Hérolles, dans la Vienne, au carrefour de plusieurs départements, ce tout petit hameau accueille, chaque mois pour une matinée, sur 11 hectares, plus de 400 exposants et entre 8 000 et 18 000 personnes.

La révolution industrielle n'a pas mis un terme aux foires ou aux salons. Ces derniers sont, au contraire, devenus des rendez-vous incontournables des entreprises pour présenter leur nouveauté et les vendre. Les salons automobiles, les salons du textile, la Foire de Paris en sont les symboles. Toutes les grandes villes économiques se sont dotées d'un ou plusieurs parcs d'exposition.

Dans le prolongement de l'exposition universelle de 1900, la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, avec le concours de fédérations professionnelles, décide de créer le Comité des Expositions de Paris avec un objectif : concurrencer la foire de Leipzig. À cette fin, ce comité organise la première Foire de Paris au mois de mars de 1904 au Carreau du Temple. En raison de son succès grandissant, le Comité décide de s'installer, en 1921, à la Porte de Versailles où se tenait traditionnellement une foire aux bestiaux. Pour gérer cet espace, la Société d'exploitation du Parc des Expositions de Paris (SEPE) est créée. Les premiers bâtiments voient le jour en 1923. La Porte de Versailles est devenue le 1^{er} parc d'exposition d'Europe en termes d'activité et le 7^e en surface.

La foire de Paris qui a été longtemps un rendez-vous incontournable est depuis vingt-cinq ans en déclin. Le nombre de visiteurs est ainsi passé de 3 millions à 600 000 dont désormais plus de la moitié sont des invités. L'édition 2020 qui devait se dérouler au mois de juillet a été annulée à cause du coronavirus.

Porteuse des symboles de liberté, de modernité et de réussite sociale, l'automobile a fait l'objet très tôt de salons qui permettaient aux constructeurs de présenter les nouveautés et rencontrer les clients. La première exposition d'automobiles à portée internationale s'est tenue à Paris en 1898. L'Automobile Club de France avait alors choisi comme lieu d'exposition le Jardin des Tuileries. Pour pouvoir participer à l'exposition, les automobiles devaient au préalable parcourir la distance Paris-Versailles-Paris. Pour la première édition, 140 000 personnes purent découvrir 232 modèles. En 1901, le salon de l'automobile se tient au Grand Palais et prend le nom d'Exposition internationale de l'automobile, du cycle et des sports. Le salon de l'automobile connaît un véritable essor après la Seconde Guerre mondiale. En 1946, la fréquentation atteint plus de 800 000 personnes. Il symbolise la reconstruction de l'industrie française puis les Trente Glorieuses. Du fait du succès du salon, à partir de 1949, les motos et les cycles ont leur propre lieu. En 1954, le salon de l'automobile franchit, pour la première fois, la barre du million de visiteurs. À partir de 1962, il se tient Porte de Versailles. Le premier choc pétrolier de 1973 crée une première rupture. Les constructeurs n'ont plus les moyens de participer à un grand nombre d'événements internationaux. Ainsi, à partir de 1977, le salon a lieu tous les deux en alternance avec le Salon du cycle et du motocycle. Cette alternance est pérennisée dans les années 90, les années paires sont dévolues à Paris et les années impaires à Francfort. Depuis 1988, le salon prend le nom de Mondial de l'Auto. Après avoir fêté son centenaire en 1998, il bat, en 2004, son record d'affluence avec 1,461 million de visiteurs. Il est alors le plus grand salon au niveau mondial. Avec les années 2010, un déclin se fait ressentir. Le poids croissant des pays émergents dans la production et l'achat de voitures entraîne un déplacement du centre de gravité du secteur. Les constructeurs



rechignent à investir plusieurs millions d'euros dans des stands. Ainsi, en 2016, de nombreuses marques, essentiellement de luxe, renoncent au Mondial de Paris (Lamborghini, Bentley, Rolls-Royce, Volvo, Mazda, Ford, Groupe Fiat, Nissan, Aston Martin, Lotus, McLaren ou encore Alpine). La fréquentation du salon baissa de 15 % en 2016. Face à la concurrence du CES de Las Vegas dédié aux nouvelles technologies qui concernent de plus en plus le secteur de l'automobile, les organisateurs du salon de Paris décide d'en changer en profondeur le format. Il s'appelle désormais « Mondial Paris Motor Show » et n'est plus réservé exclusivement à l'automobile en étant ouvert aux entreprises œuvrant dans le domaine de la mobilité. En 2018, la nouvelle formule séduit peu, une perte d'au moins un million d'euros ayant été enregistrée. Avant même la covid-19, le maintien du salon était en jeu, de nombreuses grandes ayant indiqué leurs souhaits de ne pas s'y rendre (BMW, le Groupe Volkswagen, Ford ou Volvo ainsi que la grande majorité des marques de luxe). L'annulation pour raisons sanitaires a ainsi évité aux organisateurs d'avoir à prendre une délicate décision. L'édition 2020 du salon de Genève qui existe depuis plus de 120 ans a été également annulée. Ce salon qui attire plus de 600 000 visiteurs provenant essentiellement des pays limitrophes pourrait disparaître. En Allemagne, le salon de Frankfort n'aura pas lieu en 2021. Munich devrait néanmoins se substituer dans un format plus modeste.

Parmi les grands salons ayant connu un important succès figurait celui consacré aux arts ménagers. Sa première édition eu lieu en 1923, dans un baraquement sur le Champ-de-Mars. Il était consacré aux dernières inventions et aux recherches en cours. Le Salon des arts ménagers a été créé par l'État avec un aspect à la fois industriel et éducatif. Il visait à promouvoir de nouveaux modes de vie. Il est ainsi demeuré la propriété du Centre national de la recherche scientifique, établissement public du Ministère de l'éducation nationale. Dès 1926, il s'installe au Grand Palais et prend le nom de « Salon des arts ménagers ». Avec la diffusion des nouveaux produits électroménagers après la Seconde Guerre mondiale, ce salon connaît un succès croissant. Le nombre de visiteurs durant les Trente Glorieuses dépasse fréquemment le million. En 1961, le Salon quitte le Grand Palais pour s'installer au Centre des nouvelles industries et technologies (CNIT) au cœur du nouveau quartier de La Défense, symbole des Trente Glorieuses. Dans les années 60, les ménages s'équipent massivement en réfrigérateur, en lave-linge ou en téléviseur. Dès le début des années soixante-dix, le salon entame son déclin. La multiplication des grands centres commerciaux permet aux Français d'acquérir l'électroménager très facilement. Il n'est plus utile de « monter à Paris » pour découvrir les dernières nouveautés. Le dernier Salon des arts ménagers a eu lieu en 1983. Il a été ensuite remplacé par un salon destiné aux seuls professionnels et qui se tient au parc des Expositions de Villepinte.

Le secteur des salons à la recherche d'un nouveau souffle

Le secteur du salon est en pleine reconversion. Les entreprises rechignent à participer à des événements coûteux sur quinze jours avec des retours sur investissement très faibles. Elles préfèrent utiliser d'autres canaux pour présenter leurs nouveautés. Les réseaux en ligne, les vidéos sur les sites de partage, les micro-événements sont privilégiés. Le stand de Renault ou de BMW à la Porte de Versailles représente un budget de près de 20 millions d'euros, la seule location de la surface s'élevant à 5 millions d'euros. La présence d'un grand nombre de marques limite la portée des annonces.

Le déclin des salons ne s'arrête pas à la Foire de Paris ni au Mondial de l'automobile, l'ensemble du secteur doit faire face à la concurrence d'Internet qui permet désormais à



tout moment aux clients de découvrir les nouveautés. Les digital nativ consomment avant tout via leur écran et ne trouvent guère de satisfaction à se rendre dans un grand hall pour admirer des objets statiques. Le salon dans un monde interactif apparaît, pour de nombreux visiteurs, peu enrichissant. L'installation d'équipements vidéo, de simulations, de jeux n'a pas pour le moment eu de résultats tangibles sur la fréquentation des salons.

Les organisateurs de salons souhaitent de plus en plus s'inspirer des « fashion week » dont le succès ne se dément pas. Les défilés ne sont pas concentrés sur un lieu unique mais sur plusieurs. Les grandes marques investissent des lieux symboliques, Céline, depuis plusieurs années, installent un chapiteau aux Invalides quand Chanel occupe fréquemment le Grand Palais. La succession des défilés dans le temps permet également un meilleur traitement médiatique. Avec l'annulation de plusieurs Fashion Week, la crise sanitaire a incité l'industrie de la mode à se réinventer en créant des défilés de mode virtuels, du livestreaming shopping, des défilés en 3 D sans mannequin, et des défilés de mode intégrés à des jeux vidéo. Les marques utilisent de plus en plus des influenceurs sur les différents réseaux et systèmes de messagerie.

Les Français pour une couverture sociale universelle

Depuis 2000, la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) du Ministère des Solidarités réalise un baromètre pour analyser l'évolution de l'opinion des Français sur leur santé, sur la protection sociale ainsi que sur les inégalités et la cohésion sociale. La dernière enquête a été réalisée avant la crise de la Covid-19 mais pendant le débat sur la réforme des retraites et après la crise des « gilets jaunes ». Elle souligne le haut niveau d'inquiétude des Français avec le sentiment dominant d'une dégradation des conditions de vie du fait de la pollution et d'une montée des inégalités. Les sondés attendent une augmentation de la protection sociale avec en particulier un accroissement des dépenses de santé.

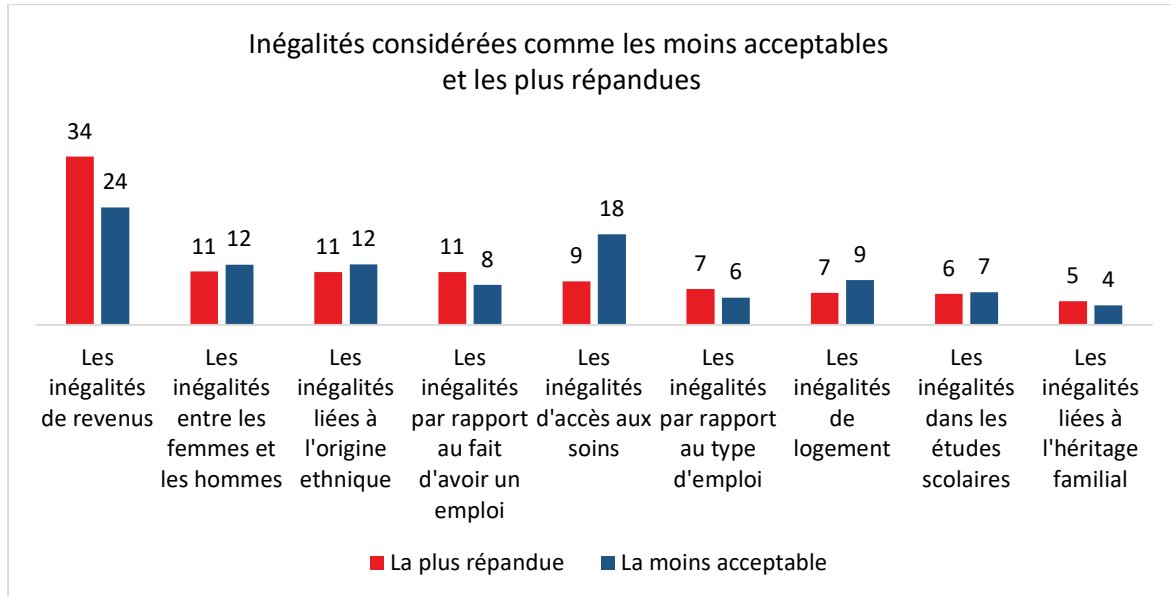
Un fort sentiment d'injustice

Selon l'enquête de la DREES, moins d'un Français sur quatre pense que la société française est « juste ». Les femmes sont en la matière encore plus sévères. Seulement 20 % d'entre-elles jugent la société juste contre 26 % des hommes.

Les cadres ou les professions libérales sont un peu plus optimistes (33 % considérant la société comme juste), contre seulement 19 % des ouvriers et des employés.

Un problème récurrent de pouvoir d'achat

Près de la moitié des personnes interrogées se disent « très préoccupées » par le niveau des salaires et le pouvoir d'achat. Ce taux est de 57 % chez les ouvriers et les employés, contre 35 % chez les cadre et professions libérales.



Cercle de l'Épargne - données : Drees

Inégalités et pauvreté, un fort ressenti

18 % de Français se considéraient au début de l'année 2020 comme pauvres, contre 13 % les années précédentes. En retenant le seuil des 60 % du revenu médian, 13,7 % des Français vivaient, en 2018, en dessous du seuil de pauvreté. L'augmentation des dépenses de logement et plus globalement des dépenses pré-engagées explique le ressenti négatif des Français sur leur niveau de vie.

Pour plus de huit Français sur dix, les inégalités ont plutôt augmenté au cours des cinq dernières années et devraient augmenter à l'avenir.

Les Français considèrent que les inégalités de revenus sont les plus répandues (34 %) et les moins acceptables (24 %), suivies des inégalités d'accès aux soins (18 %), loin devant les autres types d'inégalités (11 % pour les inégalités entre les hommes et les femmes, les inégalités d'accès à l'emploi ou celles liées à l'origine ethnique). Jusqu'en 2017, les inégalités de santé devançaient les inégalités de revenus. À l'opposé, les inégalités liées à l'héritage familial ne sont quasiment pas citées.

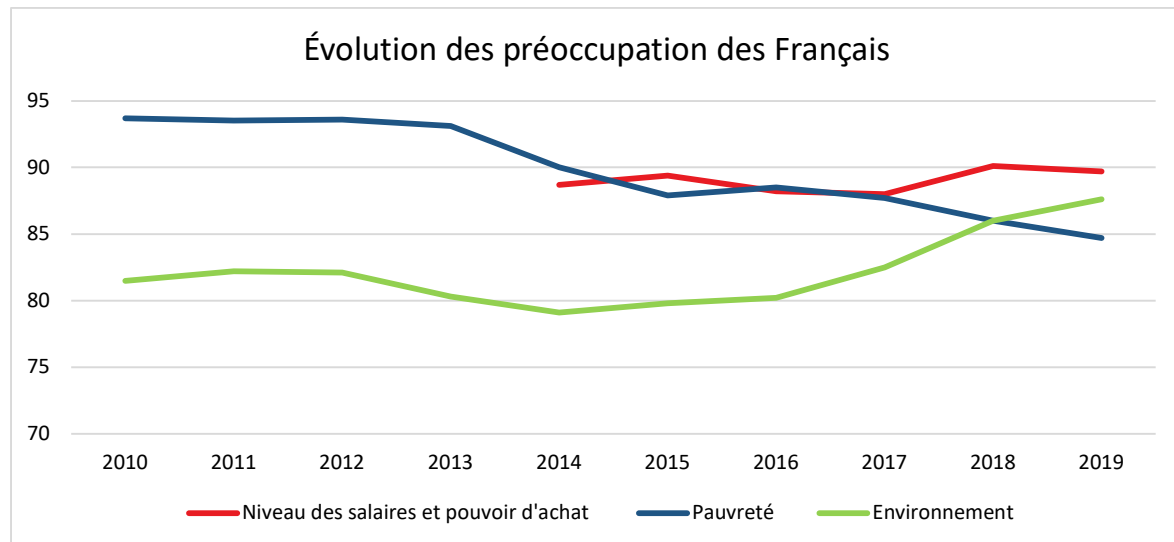
Près de neuf Français sur dix estiment que la pauvreté et l'exclusion ont augmenté en France depuis cinq ans, et 85 % se déclarent préoccupés par cette évolution. Ce ressenti n'est pas confirmé par les données statistiques de l'INSEE qui soulignent une stabilité dans ce domaine. Près des deux tiers des Français soutiennent une augmentation du RSA. Ils sont un peu moins nombreux à l'étendre aux jeunes de 18 à 24 ans (50 %). Les jeunes adultes de moins de 30 ans y sont, en revanche et assez logiquement, plus souvent favorables que leurs aînés (6 sur 10).

L'environnement au cœur des priorités

Pour 88 % de la population, soit 8 points de plus en trois ans, les problèmes liés à l'environnement sont une source d'inquiétude. Cette préoccupation est moins marquée chez les ouvriers (81 %) et les employés (87 %) que pour les cadres ou professions libérales (91 %) et les professions intermédiaires (93 %). Les agriculteurs souvent



montrés du doigt pour le recours à des produits phytosanitaires sont sur la même longueur d'onde que l'ensemble de la société (92 %).



Cercle de l'Épargne - données Drees

Les Français restent attachés à leur système de protection sociale universelle

Seulement quatre personnes sur dix considèrent leur situation meilleure que celle de leurs parents au même âge. Pour autant, en moyenne, le niveau de vie des Français a progressé fortement depuis les années 1980. Pour le moment, toutes les générations sont gagnantes par rapport aux précédentes même si les écarts tendent à se réduire. À 26 ans, selon une étude de l'INSEE de 2016, un jeune né entre 1984 et 1988 touchait en moyenne 20 980 euros par an contre 18 020 euros pour celui de la génération née entre 1969 et 1973. Les inégalités se sont réduites depuis le début des années 70. Le nombre de personnes bénéficiant du minimum vieillesse est passé de deux millions à moins de 600 000 quand dans le même temps celui des retraités a été multiplié par trois.

Les Français sont pessimistes pour leurs enfants. Ils ne sont que 34 % pour penser que la situation s'améliorera pour les prochaines générations. La dégradation de l'environnement, l'emploi et les inégalités sont les principaux facteurs pour expliquer ce pessimisme.

Partir le plus tôt possible à la retraite tout en sachant que cela sera difficile

L'étude de la DREES confirme les enquêtes du Cercle de l'Épargne. Les Français rêvent de revenir à la retraite à 60 ans tout en sachant que ce retour est une utopie. Ils estiment majoritairement qu'ils seront contraints de partir à 65 ans. L'âge moyen auquel les personnes interrogées envisagent de prendre leur retraite est passé de 61,3 ans en 2000 à 64,8 ans en 2019. Cet âge moyen anticipé de départ en retraite est nettement supérieur à l'âge auquel elles auraient souhaité idéalement sortir du marché du travail. Pour les moins de 40 ans, l'écart est de 5,4 ans quand pour les 40 - 55 ans, il est de 4,1 ans.



Une forte demande de protection sociale

Les Français récusent l'idée d'une diminution des prestations sociales accompagnée d'une réduction des prélèvements. Cette appréciation n'est pas sans lien avec le fait que moins de la moitié d'entre eux paient l'impôt sur le revenu et que la taxe d'habitation est en cours de suppression. Moins d'un Français sur cinq accepterait ainsi une baisse des pensions ou de la couverture maladie. Moins d'un Français sur quatre est disposé en contrepartie d'un allègement des charges sociales et des impôts à revoir à la baisse l'indemnisation du chômage. Pour les allocations familiales et les allocations logement, les jugements sont globalement identiques.

62 % de la population estiment normal la France consacre un tiers de son revenu national au financement de la protection sociale. 22 % considèrent que ce montant est largement insuffisant. Seulement 16 % le jugent excessif.

61 % des Français (+9 points par rapport à 2015) affirment que la priorité n'est pas la réduction des déficits sociaux mais le maintien ou l'extension des dépenses sociales. (66 % et 57 % des hommes).

Pour une généralisation des régimes universels

Le lien entre assurance sociale et travail se disjoint de plus en plus. La Sécurité sociale à la française reposait sur le concept d'assurance professionnelle. Avec l'universalisation de l'assurance maladie, l'introduction de la CSG et l'étatisation des régimes de protection sociale, l'association couverture sociale-travail est en train de disparaître. Plus de huit Français sur dix sont favorables à ce que tout le monde, cotisant ou non, puisse bénéficier de l'assurance maladie, plus de sept sur dix du système de retraite, et six sur dix des allocations chômage ou des prestations familiales. Une majorité souhaite néanmoins que les cotisants puissent bénéficier d'un traitement privilégié.

La santé avant tout

Interrogées en octobre et novembre 2019, soit quatre mois avant le déclenchement de l'état d'urgence, 72 % des Français affirmaient que « la santé n'a pas de prix » et que de ce fait l'État doit y consacrer une part croissante de la richesse nationale. En 2013, moins de 6 personnes sur 10 étaient de cet avis.

S'ils sont critiques à l'encontre de la gestion du système de santé (80 %), les Français se déclarent satisfaits la qualité des soins. Pour les sondés, les principaux facteurs expliquant leurs problèmes de santé sont l'environnement (24 %) et le travail (21 %). Suivent les comportements de vie, le niveau des revenus, l'hérédité, etc.

Une préférence marquée pour le secteur public

Plus de 90 % de la population souhaitent que le système d'assurance maladie et le système de retraite restent publics. En 2019, 66 % de la population estiment que la solidarité devrait avant tout être l'affaire de l'État, des collectivités locales ou de la Sécurité sociale. Le rôle des individus et des familles dans la solidarité est plus souvent mis en avant par les 20 % les plus aisés.



Les Français, avant la crise de la Covid-19, apparaissaient sur la défensive avec un haut niveau d'anxiété concernant l'avenir. Le débat sur la réforme des retraites a dû jouer en faveur de cette cristallisation. L'austérité budgétaire qui était toute relative en France était de plus en plus mal vécue. L'idée que la protection sociale ne bénéficiait pas d'un effort financier suffisant était largement répandue malgré le fait que son poids dans le PIB, soit, en France, le plus élevé de l'OCDE. Au niveau de l'assurance vieillesse, le recul de l'âge de départ à la retraite est tout à la fois un chiffon rouge et un fait inévitable. Ce paradoxe peut expliquer que la popularité du projet relatif au régime universel de retraite se soit effilochée au cours de sa discussion. Les Français semblent enfin avoir opté pour un système Beveridgien de protection sociale avec une déconnexion entre la couverture et le travail. Ce changement de système, n'est pas sans lien avec l'évolution du rapport à l'emploi. Les Français sont de moins en moins nombreux à considérer que leur accomplissement passe par le travail (étude du Crédoc du mois de juin 2020).

Les Maires au défi

Après la crise des gilets jaunes et le grand débat, la crise sanitaire liée au covid-19 a mis une nouvelle fois en évidence le rôle des maires et des communes propulsés en première ligne au côté des Préfets. Si les élections municipales qui viennent de connaître leur dénouement ont surtout mis en avant les résultats dans les métropoles et grandes villes, on ne peut négliger le fait que 91 % des communes en France comptent moins de 3500 habitants. Dotés de moyens financiers et humains limités, leurs maires vont devoir relever plusieurs défis alors qu'ils ne disposent pas toujours des compétences pour agir.

Faire face aux conséquences économiques et sociales du Covid-19

Avant la survenue de l'épidémie, les communes et les intercommunalités affichaient une situation plutôt saine grâce aux efforts dans la durée pour contenir leurs dépenses. Néanmoins, leur situation financière demeurait fragile. Avec la crise sanitaire, le bloc communal a vu ses recettes impactées à hauteur de - 3,2 milliards d'euros en raison de la fermeture des services publics locaux entraînant une baisse des recettes tarifaires (9,29 milliards d'euros en 2018, soit 8 % de leurs recettes de fonctionnement), et la diminution de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et de la contribution foncière des entreprises (CFE). S'y ajoutent les dépenses imprévues engagées pour faire face à la crise sanitaire, économique et sociale, sans oublier les dépenses obligatoires comme la masse salariale qui demeurent autant de frais fixes.

La troisième loi de finances rectificative dont l'examen a débuté le 1er juillet à l'Assemblée Nationale a prévu une clause de sauvegarde pour les recettes fiscales et domaniales du bloc communal (droits de terrasses, de stationnement, etc.). Ce mécanisme de compensation est évalué à 750 millions d'euros et pourrait concerner 12.000 à 13.500 communes. Les pertes de recettes seront intégralement compensées par l'État si celles-ci sont inférieures à la moyenne de leurs trois derniers budgets. Cela concerne en particulier les communes touristiques dépendantes des taxes de séjour ou des « taxes casino ». En outre, L'État s'est engagé à compenser à hauteur de 110 millions les baisses de recettes pour les communes d'Outre-mer, très dépendantes de l'octroi de mer et de la taxe sur les carburants, et de 40 à 50 millions d'euros les pertes des régions ultramarines.



Dans l'ensemble, communes et intercommunalités se sont déclarées plutôt satisfaites par ces mesures d'urgence, même si la base de calcul retenue pour la compensation qui n'intègre pas les pertes tarifaires et l'enveloppe de 750 M€ leur paraissent insuffisantes. Autre sujet de préoccupation, l'affaiblissement du versement mobilité dont la mise en œuvre est différente selon les collectivités (syndicat de transport, régie publique, délégation de service public) et nécessite selon leur représentants un traitement spécifique hors plan de sauvegarde.

Les communes comme les intercommunalités vont donc être contraintes de revoir leur budget pour 2020 et, surtout, pour 2021 où l'impact financier devrait se faire ressentir en année pleine. A fortiori si leurs élus veulent jouer un rôle dans l'accompagnement du plan de relance de l'activité économique. Or il n'est pas certain qu'elles disposent des leviers fiscaux et financiers nécessaires. Après la taxe professionnelle en 2010, les communes ont perdu, en 2019, 80% de la taxe d'habitation au niveau national. Ces recettes fiscales en baisse ont contribué à réduire leur marge de manœuvre et leur autonomie financière. Sur les 240 milliards d'euros de budgets locaux, une fois effectuée la réforme de la taxe d'habitation, il ne reste plus que 40 milliards d'impôts locaux environ sur lesquels les maires disposent d'un pouvoir de taux. Et les dotations de l'État financées par les impôts nationaux ne compensent pas intégralement leur évolution. De là, la vigilance de l'Association des Maires de France sur le devenir des impôts de production (CVAE et CFE) dont la suppression a été un temps à l'étude.

Concilier développement économique et transition écologique

Plusieurs des mesures proposées par la Convention citoyenne pour le climat et validée par le Président de la République relèvent de compétences du bloc communal, qu'il s'agisse de l'augmentation du nombre de parkings relais, de l'interdiction des véhicules polluants dans les centres villes, de la constitution de réserves foncières ou bien encore de l'instauration de clauses environnementales dans les marchés publics.

Toute la question pour les maires et les Présidents d'intercommunalités sera de savoir comment concilier la poursuite du développement économique de leur territoire avec les objectifs assignés de réduction de moitié des surfaces urbanisables, de sanctuarisation des espaces agricoles, de développement de la ville sur la ville en facilitant la reconversion des friches, et de moratoire sur les nouvelles zones commerciales en périphérie des villes.

A vrai dire, ce débat n'est pas nouveau. Déjà, l'instruction du Gouvernement du 29 juillet 2019 relative à l'engagement de l'État en faveur d'une gestion économe de l'espace n'avait pas manqué de faire réagir les maires. Le « zéro artificialisation nette » inscrit dans le plan pour la biodiversité de 2018 se veut une réponse à la consommation d'espace qui a représenté 27.000 hectares par an entre 2006 et 2016. Fondé sur la démarche « éviter, réduire, compenser » du code de l'environnement, le « zéro artificialisation nette » vise non seulement à une consommation sobre de l'espace, mais va plus loin en encourageant les projets ou démarches de réhabilitation, de renaturation ou de désartificialisation de zones telles les friches. D'où les interrogations des maires concernant non seulement le devenir des projets de création ou d'extension des zones d'activités économiques ou commerciales, mais aussi des programmes de logement donnant lieu parfois à des injonctions paradoxales de l'État ; par exemple, comment construire plus de logement social avec moins de foncier ?



La question est sensible car elle met en cause la compétence première des collectivités locales en matière d'urbanisme quand, dans le même temps, le gouvernement affiche sa volonté d'aller plus loin en matière de décentralisation. De fait, l'État se réserve la possibilité de mobiliser tout l'éventail de leviers réglementaires à sa disposition pour obtenir les modifications nécessaires si les documents d'urbanisme approuvés par les communes ou les intercommunalités (Scot ou PLU, PLUi) devaient aller à l'encontre d'une gestion économe de l'espace ou prévoir une densification insuffisante à proximité des secteurs desservis par les transports ou équipements collectifs.

Relancer le logement en panne

En raison du coronavirus, la construction de dizaines de milliers d'immeubles et de maisons est compromise alors que le besoin de logements est important. Selon les chiffres publiés le 2 juillet par le ministère de la Cohésion des territoires, le nombre de permis de construire délivrés a chuté de -8,8 % en mai 2020 sur un an. Les mises en chantier ont reculé de -10 % sur la même période. Sur trois mois (mars, avril, mai) par rapport aux trois mois précédents, la baisse des autorisations à la construction de logements comme des mises en chantier atteint -46 %.

C'est donc un déficit durable de nouveaux logements qui s'annonce, alors que les prix de l'immobilier augmentent depuis des années en France, et repartent à la hausse malgré la crise sanitaire, en particulier dans les grandes villes. A preuve, l'envolée des ventes de l'immobilier avec un rebond de 35% le mois dernier par rapport à juin 2019 et des niveaux record, à l'exemple de Lyon où la barre du m² à 10 000 € a été franchie.

L'approche des élections municipales puis le report du second tour au mois de juin ont ralenti d'autant les décisions des communes. Certes le gouvernement a pris des mesures pour que l'examen des permis de construire reprenne rapidement après la fin du confinement, mais les professionnels sont pessimistes. Le mois dernier, la Fédération des promoteurs immobiliers (FPI) estimait que le nombre d'immeubles autorisés allait reculer de 100 000 logements en 2020, sans prendre en compte les maisons individuelles.

La volonté exprimée par le Président de la République de diviser par deux les surfaces urbanisables et de mettre fin à l'étalement des logements autour des villes pourrait avoir des conséquences importantes sur le plan local. La rareté des terrains constructibles devrait en effet inciter à programmer des immeubles plus hauts afin de construire de nouveaux logements sur des surfaces réduites. Au printemps dernier, cette idée avait été défendue par le Conseil national de l'habitat dans la perspective d'un plan de relance pour la construction de logement en France. Les élus locaux déterminent le droit des sols à travers les plans locaux d'urbanisme. Pour construire des immeubles rehaussés de 2 ou 3 étages, les collectivités devront donc redéfinir leur politique d'urbanisme. Ce qui risque de prendre du temps alors que les besoins en logement sont urgents.

Dernier écueil pour les maires, les restrictions sur les crédits immobiliers édictées fin 2019 par le Haut conseil de stabilité financière (HCSF), ne facilitent pas l'accès à l'emprunt, malgré le niveau historiquement bas des taux d'intérêt. Les banques ont été invitées à ne plus accepter de remboursements supérieurs à un tiers des revenus d'un ménage.



Parachever l'intercommunalité

Les élections municipales qui se sont achevées le 28 juin ont mis en avant les maires et les communes. Paradoxalement, il aura été très peu question des intercommunalités alors que c'est à cet échelon que se traitent désormais l'essentiel des enjeux qui ont été au cœur de la campagne électorale, à l'exemple des métropoles et des communautés d'agglomération. Consacrée dans la loi, l'intercommunalité peine encore à s'inscrire dans les faits. Sa gouvernance reste à écrire par les maires.

Moins nombreuses mais couvrant des populations et des territoires de plus en plus vastes à l'échelle des bassins d'emploi, les intercommunalités exercent des compétences essentielles en lieu et place des communes (développement économique, aménagement de l'espace, mobilités, eau et assainissement, environnement). Ce qui interroge l'équilibre des pouvoirs au sein du bloc communal. Le gouvernement en a tenu compte dans la loi du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique qui vise à conforter chaque maire dans son intercommunalité, en particulier grâce au pacte de gouvernance destiné à permettre aux élus locaux de s'accorder sur le fonctionnement quotidien et sur les compétences de leur établissement public de coopération intercommunale.

A l'enchevêtrement des compétences répond l'imbrication des collectivités locales et l'interdépendance des territoires qui expliquent pourquoi les engagements pris par les maires des grandes villes en matière d'économie, de logement, de mobilités et d'environnement ne pourront en réalité se concrétiser qu'à l'échelle métropolitaine avec les maires voisins. C'est toute la question de la polarisation de l'emploi et de la spécialisation des territoires qui est soulevée, avec le refus des communes en périphérie d'être cantonnées aux rôles de zones dortoir et de transit. Ce qui pose là aussi un problème de gouvernance, comme en témoigne, par exemple, la complexité de la cohabitation entre la ville de Paris, la Métropole du Grand Paris et la Région Ile-de-France qui rend la situation illisible pour l'usager.

LE COIN DES GRAPHIQUES

L'immobilier, valeur refuge en sortie de crise sanitaire

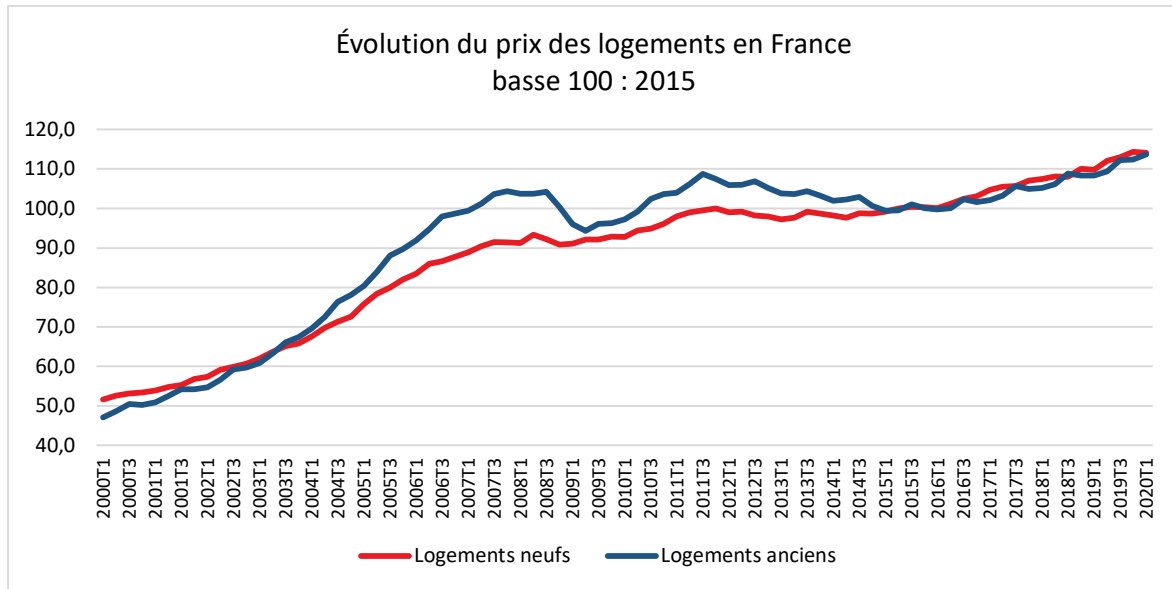
Depuis le déconfinement, les notaires ne chôment pas en raison de la multiplication des opérations de vente immobilière. Les vendeurs comme les acheteurs souhaitent conclure rapidement après avoir dû attendre le temps du confinement. Cette multiplication des ventes devrait conduire à une progression des prix, progression qui pourrait se retourner à la rentrée avec le resserrement du crédit qui est attendu.

Au premier trimestre 2020, l'immobilier n'a pas pâti de la crise de la Covid-19. Les prix ont continué à augmenter. Par rapport au trimestre précédent, la hausse est de 1 %. Sur un an, la hausse des prix des logements s'accroît avec une progression de 4,9 %.

Dans le détail, les prix des logements anciens croissent de +1,2 % (après +0,2 % au trimestre précédent). En revanche, ceux des logements neufs diminuent de 0,2 % (après +1,1 % au trimestre précédent).



Sur un an, les prix des logements anciens s'accroissent plus vite (+5,0 % sur un an) que ceux des logements neufs (+3,9 %).



Cercle de l'Épargne - données INSEE



LE COIN DE L'AGENDA ÉCONOMIQUE

Samedi 4 juillet

Célébration de la **journée de l'Indépendance aux États-Unis**.

Intervention de Christine Lagarde, Présidente de la BCE.

Lundi 6 juillet

En Allemagne, il faudra suivre les résultats des **commandes industrielles** du mois de mai.

En Espagne, il faudra suivre la **production industrielle** du mois de mai.

Pour la zone euro, seront connues **les ventes de détail** du mois de mai.

Aux **États-Unis**, plusieurs **indicateurs relatifs à la conjoncture** seront publiés dont **les indices PMI, services et composite**, de juin.

Mardi 7 juillet

En **Allemagne**, sera publiée la **production industrielle** de mai.

En **France**, sera connu le résultat de la **balance commerciale** de mai.

En **Italie**, le résultat **des ventes de détail** de mai sera communiqué.

Mercredi 8 juillet

Au **Japon**, **des indicateurs de conjoncture** seront rendus publics. Les résultats **des commandes de machine** du mois de mai seront connus.

La Commission de Bruxelles publiera ses **nouvelles prévisions économiques**.

Aux États-Unis, il faudra suivre **l'évolution des crédits à la consommation** du mois de mai.

Jeudi 9 juillet

Réunion de l'Eurogroup

En **Chine**, l'**indice des prix à la consommation** de juin sera publié.

En **Allemagne**, la **balance commerciale** de juin sera communiquée.



Vendredi 10 juillet

Une réunion des Ministres de l'Économie et des Finances de l'Union européenne est programmée.

La production industrielle de mai sera communiquée pour la **France et l'Italie**.

Samedi 12 juillet

Au Royaume-Uni, le prix des maisons du mois de juin sera connu.



LE COIN DES STATISTIQUES

	France	Allemagne	Italie	Espagne	Zone euro
PIB <i>Mds d'euros 2019</i>	2 419	3 436	1 788	1 245	11 907
PIB par tête en 2019 <i>En euros</i>	36 064	41 342	29 600	26 440	34 777
Croissance du PIB <i>En % - 2019</i> <i>En mars 2020</i>	1,3 -5,0	0,6 -2,3	0,3 -5,4	2,0 -4,1	1,2 -3,1
Inflation <i>En % - mai. 2020</i>	0,4	0,5	-0,3	-0,9	0,1
Taux de chômage <i>En % - avril 2020</i>	8,7	3,5	6,3	14,8	7,3
Durée annuelle du Travail (2018)	1506	1393	1722	1695	-
Age légal de départ à la retraite	62	65	67	65	-
Dépenses publiques <i>En % du PIB 2018</i>	56,2	43,8	48,1	41,1	46,7
Solde public <i>En % du PIB 2019</i>	-3,0	+1,4	-1,6	-2,8	-0,6
Dette publique <i>En % du PIB 2019</i>	98,4	59,8	134,8	95,5	86,1
Balance des paiements courants <i>En % du PIB -Avril. 2020</i>	-0,8	6,8	3,3	2,1	2,8
Échanges de biens <i>En % du PIB - avril 2020</i>	-2,4	6,1	3,2	-2,4	2,0
Parts de marché à l'exportation <i>En % 2020</i>	3,0	8,0	2,8	1,8	25,8
Variation depuis 1999 <i>en %</i>	-48,7	-21,0	-37,4	-14,0	-25,2

Cercle de l'Épargne -sources : Eurostat - Insee



La Lettre Économique est une publication de Lorello Eco Data

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christopher Anderson

Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

CONTACT

Lorello Eco Data

28 bis, rue du Cardinal Lemoine • 75005 Paris
Domaine de Lorello - 20166 Porticcio
Tél. : 01 76 60 85 39 • 06 03 84 70 36

ABONNEMENT

JE M'ABONNE À LA LETTRE ECO DE LORELLO ECODATA POUR UN AN

Conditions tarifaires

- Un abonné** : 1000 euros hors taxes (1200 euros TTC) les 52 numéros
- De 2 à 10 abonnés** : 1 500 euros hors taxes (1800 euros TTC) les 52 numéros

Au-delà de 10 lecteurs contacter le service des abonnements

Mode de paiement

Par chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECO DATA

Par Virement bancaire : contacter LORELLO ECO DATA

Adresse de facturation

Nom -----

Prénom -----

Fonction : -----

Organisme : -----

Adresse : -----

Code Postal : -----Ville : -----

Tél. : -----

E-mail :-----